

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 91 (1964)
Heft: 5-6

Rubrik: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Nous avons coutume, dans ces petits articles, de signaler des mots qui, usités en ancien français mais disparus du français moderne, sont encore bien vivants en patois. On nous permettra de faire une exception à cette règle : le mot « *avoutro* » n'est plus guère courant dans nos patois, mais il a joué un rôle considérable, et c'est pourquoi nous nous y arrêtons.*

En ancien français, il n'avait pas moins de 12 formes, dont les plus fréquentes étaient *avoltre* et *avoutre*. Il signifiait : 1^o adultère ; 2^o bâtard, adultérin. C'est ainsi qu'on lit dans Jean de Meung (XIII^e siècle) : « Et hérite a gran tort maint bastard, maint *avoutre*. »

Au XVI^e siècle, ce terme avait déjà du plomb dans l'aile. Il faisait partie, dit Ferdinand Brunot dans sa monumentale *Histoire de la langue française*, « de ces anciens mots dont il devenait de plus en plus rare que l'on fit usage et que les poètes de la Pléiade ont voulu conserver », mais, le plus souvent, sans y réussir, ce qui fut le cas pour *avoutre*. Il disparut donc du lexique français.

Dans nos patois, il prit également diverses formes : *avoultro*, *avoutro*, *aoutro*, etc. Comme en ancien français, il signifia d'abord bâtard, adultérin, mais ensuite débauché, paillard. Comme terme d'insulte, il eut une fortune telle que les pouvoirs publics durent intervenir, et tout particulièrement en pays vaudois. A Palézieux, en 1344, à Moudon en 1359, à Nyon en 1387, on défendit, sous peine d'une forte amende, de traiter quelqu'un d'*avoultro*. Et au XVI^e siècle il en était encore de même, témoin cette ordonnance : « Si aulcun dict à aultre *avoultre*,

est tenu au seigneur à dix sols et à cinq sols à partye. »

Puis, le sens d'*avoutro* s'éducorant comme il arrive parfois, il en vint à signifier seulement polisson, mauvais sujet, et à s'adresser en particulier aux petits enfants méchants et pleurnicheurs.

A noter qu'*avoutro* a pris en outre le sens dérivé de pommier ou poirier sauvage, de leur fruit, et de rejeton qui pousse au pied d'un arbre.

En Savoie enfin, sous la forme *avutrâ*, cessant d'être un nom, il est devenu un adjectif signifiant atrophié.

Les mots ne sont pas très nombreux qui, en patois, ont exactement la même forme qu'en ancien français. C'est entre autres le cas de *bocon* qui, en vieux français, voulait déjà dire morceau, bouchée : « A bon *bocon*, grand cry ». Le diminutif était *boconet*.

En patois, le sens de *bocon* est le même qu'en vieux français : morceau, bouchée, mais il s'est quelque peu élargi : *On bocon dè prâ*, un lopin de pré ; *on bocon dè bin*, quelque peu de bien ; *on bocon dè pacheince*, un peu de patience ; *n'ein férre on grâ bocon*, se parer d'une chose dédaignée par autrui et la trouver belle.

En patois, le diminutif est parfois *boconet*, et plus souvent *boquenet*.